

L'enseignement de 145 heures se déroulera à la Faculté de Médecine de la Timone sur 7 périodes de 3 jours entre Novembre et Juin.

L'enseignement sera fait par des médecins, juristes, magistrats, sociologues, et psychologues. Certains cours auront lieu à deux voix pour croiser les approches juridique/ psychiatrique/ sociologique.

Diplôme ouvert aux :

- Professionnels de santé : professions médicales, internes, professions paramédicales (infirmier diplômé d'état).
- Psychologues.
- Juristes : avocats, magistrats, officiers de police.
- Travailleurs sociaux : assistants de service social, éducateurs, agents de probation.
- Anthropologues, sociologues, philosophes diplômés.
- Journalistes.

Les inscriptions pour le D.E.S.U. sont à effectuer auprès de :

l'Unité Mixte de Formation Continue en Santé (UMFCS), Aix-Marseille Université.

Renseignements pédagogiques et autorisation d'inscription :

Professeur Georges LEONETTI
Secrétariat : Tél. : 04 91 32 45 78
Mme Hafida ADDOUI
hafida.addoui@univ-amu.fr

Tarif en formation initiale: 450 euros
Tarif en formation continue: 1200 euros

Comité d'organisation et conseil scientifique :

Pr. G. Leonetti, Pr. C. Bartoli,
Dr. J. Guivarch, Dr. L. Tuchtan,
Pr. A-L. Pellissier-Alicot, Dr. P. Giravalli

D.E.S.U.

de criminologie
clinique

**Les violences :
analyse
criminologique**

Responsables :
Professeur G. LEONETTI
Docteur J. GUIVARCH

Les violences : analyse criminologique

DESU de criminologie clinique

Objectif général du DESU :

Appréhender le phénomène criminel par une approche multidisciplinaire médicale (psychiatrie et de médecine légale), juridique, sociologique et psychologique.

Compétences à acquérir :

- Proposer une analyse psychopathologique et psychocriminologique du passage à l'acte violent.
- Repérer les situations à risque de violence et prévenir les passages à l'acte violent

Thématiques abordées :

- Généralités sur la violence : droit/ sociologie/ médecine légale / psychologie / psychiatrie. Généralités sur le droit pénal et la chaîne pénale.
- Scène de crime et homicide : cadre légal, autopsie-balistique, clinique de l'acte.
- Violences sexuelles : cadre légal, examen d'une victime alléguée. Clinique et prise en charge des auteurs de violence sexuelle.
- Violences intrafamiliales : violences et homicides conjugaux, maltraitances et infanticides, incestes, négligences, folie à deux.
- Violences dans des contextes institutionnels : école, prison, hôpital.
- Les violences hors normes : grand banditisme mafia et réseaux de proxénétisme, tueurs en série, emprise mentale, extrémismes violents, terrorisme, violences de guerre.
- Les dangers : psychiatrique et criminologique.

- La victime : clinique du trauma et prise en charge.
- Expertise dans le contexte de violence.
- Mineurs et violences : justice pénale et protection du mineur, audition du mineur auteur/ victime / témoin, l'enfant et la sexualité et les crimes sexuels, expertise du mineur.

Comité d'organisation et conseil scientifique :

Pr. G. Leonetti, Pr. C. Bartoli,
Dr. J. Guivarch, Dr. L. Tuchtan,
Pr. A-L. Pellissier-Alicot,
Dr. P. Giravalli